

arts &  
sports



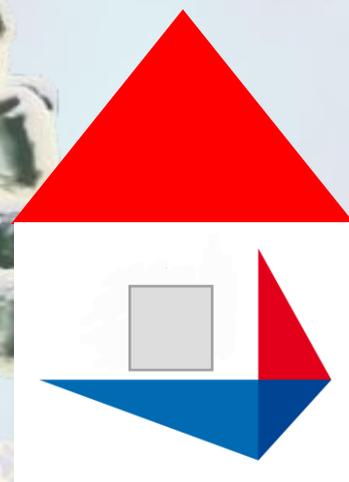
N°125

Bulletin d'information du Snadem-Unsa Éducation — Professeurs de la Ville de Paris

**RÉFORME DES RETRAITES :**

**MUNICIPALES**

**COURS OASIS :**



**Bulletin du SNADEM – UNSA**

Syndicat National des Professeurs pour l'enseignement  
du DESSIN de l'ÉDUCATION PHYSIQUE et de la MUSIQUE  
Écoles élémentaires de la Ville de Paris

Siège social : 8-10 avenue Ledru-Rollin, 75012 - PARIS. Tél. : 01 42 41 84 43

email: [snadem.unsa@gmail.com](mailto:snadem.unsa@gmail.com) — <http://www.snadem.com>

Le numéro : 0,46 €. Abonnement 1 an : 1,52 €. Abonnement + suppléments : 15,24 €

Directrice de la Publication : Corinne PERROUX. Imprimé au siège du SNADEM – UNSA

Commission Paritaire de Presse N° 1221 S 07012 — ISSN 0181 – 7701

Année scolaire 2019 - 2020 — N°125, janvier, février, mars 2020

# ÉDITORIAL

*En février dernier, Arts et sports avait passé son tour.*

*Cinq semaines après les vacances de Noël un peu trop tôt pour paraître... alors qu'en mars, il y aurait tant de sujets à aborder : Réforme des retraites, résultat des Municipales et ses conséquences possibles pour les PVP, puis, entre autres préoccupations du moment, questionnement sur les cours oasis déployées dans les écoles parisiennes...*

*Et l'imprévisible a surgi.*

*L'épidémie de Coronavirus, dont on considérait tout d'abord l'évolution de loin, est finalement venue tout balayer, tout effacer. L'impéritie et la stupidité des politiques publiques menées jusqu'ici dans le monde libéral apparaissent aujourd'hui au grand jour dans toute sa terrible réalité. Nous les payons au prix fort et pour longtemps, en vies perdues d'abord, mais aussi parce qu'il ne faut pas prévoir un retour au monde d'avant.*

*Difficile aujourd'hui de parler d'autre chose quand, tous, nous vivons confinés, enfermés pour un long moment encore, semble-t-il, au rythme des annonces présidentielles et des prescriptions gouvernementales déclinant les mesures de plus en plus lourdes contre l'expansion du Covid-19.*

*Une fois « tutti a casa », de quoi peut-il être question quand nos esprits sont occupés par la crainte de voir nos proches atteints, ou nous-mêmes, avec pour horizon les chiffres croissants de la propagation du virus et du nombre de décès annoncés tous les jours par les médias ?*

*De quoi pouvions-nous bien traiter dans ARTS et SPORTS ?*  
*- Mais de nos missions de PVP, bien sûr !*

*Car nous sommes toujours en activité, en cette période troublée, et donc en télétravail devant nos ordinateurs, avec plus ou moins de facilité, pour communiquer nos contenus à nos élèves (le numérique, ce n'est pas aussi simple qu'un certain ministre a bien voulu le dire) et continuer à accompagner de loin leurs apprentissages.*

*Et, parfois, de moins loin :*

*En effet, un peu plus de 70 écoles étant restées ouvertes pour accueillir les enfants des personnels soignants, en première ligne dans la bataille contre le virus, ce sont des gardien.nes, des ATE et ASEM, des animateurs et animatrices, ce sont des enseignants, et parmi eux des PVP, qui se sont portés volontaires pour les accueillir.*

*Nous saluons ici leur engagement avec tout le respect qu'ils méritent, alors qu'ils ont entamé cette tâche sans matériel de protection digne de ce nom et qu'ils ont dû mettre en place l'organisation de cet accueil au péril de leur santé.*

*Arts et sports paraît aujourd'hui en version numérique uniquement, car toute impression et tout envoi papier étaient impossibles. Nous tenions à conserver cet envoi, traditionnel à la veille des vacances, pour maintenir le lien entre nous tous, PVP, au-delà des circonstances. Sachez aussi que nous restons à votre écoute.*

**Prenez soin de vous et de vos proches !**



Par Corinne PERROUX  
Secrétaire générale

## SOMMAIRE

**Page 2 :**  
Éditorial

**Page 3 :**  
Enseigner au temps  
du confinement : Une  
gageure ?

**Page 5 :**  
Volontaires : Merci et  
respect !

**Page 6 :**  
Monde d'avant,  
monde d'après

**Page 8 :**  
Triste nouvelle  
Postface

**Page 9 :**  
Bulletin d'adhésion

# **ENSEIGNER AU TEMPS DU CONFINEMENT : Une gageure ?**

*Maintenir la continuité pédagogique : comme tous les enseignants de France et de Navarre, les professeurs de la Ville de Paris s'y sont engagés. Avec beaucoup de sérieux quant à leurs missions et au maintien du lien avec leurs élèves.*

*Et non sans quelques difficultés de tous ordres, quel que soit le moyen employé.*

*Après avoir adressé à l'ensemble des collègues une lettre vous incitant à la prudence (<http://snadem.com/continuite-pedagogique-des-pvp-prudence/>), nous avons sollicité de la part de notre hiérarchie une note que chacun(e) a reçue.*

*Tout cela est appelé à servir encore un moment, tant il est probable que nous n'en aurons pas fini avec le confinement avant le mois de mai.*

## **Vive le numérique !**

Avec Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation Nationale, les solutions sont là ! : Le numérique résout tous les problèmes pour que l'École continue à suivre ses élèves. Celles et ceux qui s'étaient à juste titre inquiété(e)s du remplacement annoncé de l'enseignant de chair et d'os par la machine peuvent se sentir rassuré(e)s.

Les débuts furent catastrophiques tant les connexions promises se sont perdues dans le bug général. L'exemple du CNED et de son cartable à la maison fut à ce titre un « cas d'école », saturé donc inutilisable dès le premier jour.

**ENT** : Un certain nombre d'écoles parisiennes dispose de leur propre espace numérique de travail (ENT), mis en place avec l'aide de la Ville de Paris, d'autres de la synbox (académie de Paris). Il est possible aux PVP de s'en servir si le code d'accès leur a été communiqué, et leur fiche enseignant créée. Pour la rapidité et la fluidité du chargement des données, il faudra cependant s'armer de patience.

**MAILS** : Dans notre lettre (voir plus haut), nous nous sommes certainement montrés plus frileux que le BDME quant à l'utilisation des boîtes mail des familles alors que notre hiérarchie le permet dans ce cadre exceptionnel.

Nous attirons également votre attention sur l'usage de liens (youtube, par exemple) qui ne répondent pas aux critères RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) et qui, une fois la vidéo d'origine diffusée, continuent de dérouler une liste de contenus qui n'ont rien à voir avec nos enseignements et peut s'avérer problématique.

Bien évidemment, l'usage du numérique pose la question de la facilité que chacun a, ou non, à utiliser cet outil ... Quoi qu'il en soit, il devient urgent de se lancer...

## **Mais la tradition aussi a du bon ...**

**PDF** : Le plus facile à utiliser, finalement... Mais à envoyer quand même par Mail !!!

Nous persistons à recommander de passer par l'intermédiaire des PE pour la transmission des contenus, ce qui correspond au cadre de la circulaire Molle/Jardin.

Encore faut-il que votre collègue veuille bien effectuer la transmission. En cas de refus, ne pas hésiter à en informer le directeur ou la directrice, voire l'inspection.

Des questions se sont imposées à nous sur la sécurité de nos élèves, car nous sommes des enseignants responsables et demeurons soucieux des dangers soulevés par la « délégation » de nos enseignements aux parents, à la maison. Enseigner, c'est un métier !

## Spécial EPS :

**Pour la spécificité de l'EPS**, il est indispensable selon nous, de préciser sur tous vos supports (vidéos, pdf, mails...) que :

- la présence d'un parent est obligatoire pendant toute la durée de la pratique,
- l'enfant ne doit présenter aucun symptôme du COVID-19 avant de commencer (fièvre, toux, fatigue, difficultés respiratoires...),
- l'espace libre autour doit être suffisant, le sol sans obstacle, éloigné des vitres, des miroirs et des meubles... pour éviter tout accident,
- la tenue doit être adaptée : exemple, pas de chaussettes, l'élève pourrait glisser,
- un échauffement préalable est obligatoire (musculaire, articulaire, cardiovasculaire),
- en cas d'essoufflement ou de douleur, la séance doit être immédiatement arrêtée,
- boire est indispensable pendant la séance,
- sa durée doit être limitée,
- son intensité modérée,
- et toujours appliquer les gestes barrières.

Cette liste non exhaustive peut, si vous le souhaitez, être copiée-collée.

Sachez enfin que **tout contenu non adapté engage la responsabilité de chacun**. Nous vous appelons donc à la plus grande prudence en cette période de confinement.

Des ressources pédagogiques en EPS, validées par les CPD de l'académie de Paris sont également disponibles sur le site de l'Académie :

[https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p2\\_1133301/eps-a-la-maison?cid=p1\\_2011681](https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p2_1133301/eps-a-la-maison?cid=p1_2011681)

## Fracture numérique :

Nous voulons souligner ici combien cette situation creuse encore les inégalités : beaucoup d'entre vous ont pu constater que la fracture numérique et l'illectronisme se font plus cruellement sentir alors que leurs élèves n'ont pas accès au moindre ordinateur ou à une connexion correcte. C'est souvent le cas en REP et REP+, mais pas que.

À ces élèves, faire passer les contenus est une gageure que certains enseignants dépassent au risque de leur santé et de celle de tous les acteurs en cause en se rendant dans leurs écoles, que les gardiens doivent ouvrir, pour photocopier les contenus pédagogiques et les transmettre aux parents qui viennent les chercher.

Un partenariat se met paraît-il en place entre l'Education nationale et la Poste, pour l'impression et le portage. Mais on n'en est qu'aux prémices. Cela fonctionnera-t-il après les vacances ? Espérons-le !

## Rien ne remplace un professeur auprès de ses élèves :

Enfin, s'il est une chose, qu'on n'ose pas qualifier de positive à cette situation, c'est que, peut-être, les parents en télétravail, qui ont à gérer les activités de leur progéniture, reconnaissent désormais la qualité du travail des enseignants et la difficulté de leur mission !

Il reste à espérer que les parents ne jetteront pas l'éponge avec la prolongation du confinement et continueront à accompagner leurs enfants.

La bonne nouvelle, c'est que les vacances sont là !

## **VOLONTAIRES : Bravo ! Merci ! Respect !**

*Nous l'avons déjà dit mais nous le répétons encore et à l'infini : Nous vouons un immense respect à tous les volontaires qui se rendent sur leur lieu de travail ou sur le terrain, et nous leur disons à tous un très grand MERCI.*

*Merci, donc, aux personnels de santé, bien évidemment puisqu'ils sont en première ligne, mais aussi, plus généralement à tous celles et ceux dont le métier nous est indispensable pour continuer de vivre dans des conditions acceptables malgré le confinement.–*

*Et, bien sûr, merci aux enseignants et aux PVP présents dans les écoles ouvertes !*

### **Affectations :**

À Paris, comme partout en France, des établissements scolaires sont restés ouverts pour accueillir les enfants des personnels soignants. Avec les gardiens et gardiennes, ATE, ASEM, animateurs/trices, directeurs, directrices et PE, vous avez été plus de 50 collègues PVP à vous proposer pour y travailler dès le début de la crise. À ce jour, 35 d'entre vous ont reçu des affectations provisoires sur 23 établissements. Bravo pour cet engagement !

Après un début de première semaine sans véritable organisation pour la protection des personnels, les affectations temporaires ont été envoyées, à raison de deux à trois demi-journées par semaine en moyenne, en fonction des demandes renouvelées des inspections. Il ne s'agissait pas en effet d'être présent tout au long de la semaine pour des raisons de sécurité sanitaire évidentes. La distance l'habitation / lieu de travail a été particulièrement prise en compte. Certaines écoles ayant été rapidement pourvues, tous les volontaires n'ont pas été recrutés finalement.

Enfin, certains PVP se sont également inscrits sur le site de la Ville de Paris, ce volontariat concernant les besoins en personnels dans d'autres lieux que les écoles.

### **Conditions de travail :**

Le SNADEM a lancé, en fin de semaine dernière, un sondage, afin de déterminer quelles étaient les conditions de travail et les besoins des PVP volontaires sur le terrain.

Au fil de nos contacts avec l'administration de la DASCO, nous avons pu faire remonter :

- Le manque en EPI (équipement de protection individuelle) que nous avons très tôt signalé.
- La difficulté de faire respecter les gestes barrière avec des élèves de maternelle.
- De même que le nombre de groupes d'élèves par école afin que les contacts ne se multiplient pas trop dans la journée.
- Les effectifs par groupe (limitation à 10 et 8 de préférence),
- Les problèmes d'utilisation du matériel d'école
- La nécessité de la désinfection de ces matériels, compte-tenu de la durée de vie du virus en fonction des supports.

Nous avons pu en faire état lors du CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) extraordinaire de la DASCO, qui s'est tenu par téléconférence le 1<sup>er</sup> avril. Nos remarques et nos demandes rejoignent celles des autres organisations syndicales :

Concernant les EPI, notamment les masques chirurgicaux qui protègent des projections, mais pas du virus en suspension dans l'air, les gants, les blouses et le gel hydroalcoolique, les livraisons devraient satisfaire les besoins pour le temps du confinement (tel qu'actuellement fixé ?).

Mais, tous, nous avons demandé des FFP2, plus protecteurs !

Nous avons demandé que des kits de matériel scolaire, des stylos, crayons, feutres soient systématiquement distribués aux enfants afin qu'ils puissent les conserver jusqu'à la fin de la crise.

La mission Santé Sécurité au travail approuve cette démarche, l'administration va y réfléchir... Les produits de nettoyage devraient pouvoir être utilisés pour désinfecter les supports ou objets après usage. Cela ne règle pas tous les problèmes (livres, jeux...Etc)  
L'attention a été également attirée sur les procédures, notamment les précautions pour ôter cet équipement et le jeter sans risque.  
Enfin, il est utile de savoir qu'une note conjointe DASCO/DASEN du 30 mars a été envoyée aux CASPE et REV ainsi qu'aux inspecteurs/inspectrices et aux directeurs/directrices. Vous la trouverez en ligne sur le site du SNADEM.

## Indemnité

Afin de saluer l'engagement des agents volontaires et de les en remercier, une indemnité demandée entre autres par l'UNSA et s'élevant à 35 euros par jour de volontariat sera versée : Aux titulaires sur la paie du mois d'avril, les vacataires sur celle de mai.

## MONDE D'AVANT/ MONDE D'APRÈS : faible visibilité.

*Tout ne s'est pas arrêté le 16 mars dernier, mais pas loin...*

*Nous avons bien conscience qu'à l'heure où le Covid-19 s'étend dans le monde et où le nombre de décès augmente à vitesse exponentielle, il est bien délicat, sinon dérisoire, d'aborder les préoccupations du monde d'avant. Pour autant, nous osons y réfléchir, ne serait-ce que pour anticiper ce qui peut se passer dans le monde d'après.*

*Donc, au moment où tout a basculé, les agents d'administration, désormais en confinement, ont pour la plupart rejoint leur domicile pour télétravailler et maintenir la continuité du service, emportant tout le nécessaire, codes d'accès et disques durs. Pour autant, ce n'est pas magique, loin de là, surtout quand il s'agit de prendre en compte des paramètres fluctuant et soumis à évaluation.*

*La liste des questions n'est pas longue, mais les points sont d'importance pour la carrière des PVP. Par ordre chronologique, nous évoquerons **les concours, la validation des EFS, les rendez-vous de carrière et enfin les promotions.***

## Concours

Le concours d'EPS s'est interrompu en plein vol, juste après les épreuves sportives, passées in extremis le 13 mars dernier, avec 53 participants. Mais, le jury n'ayant pu se réunir ensuite pour déterminer la liste des admissibles, la dernière épreuve devra attendre que la machine se remette en route. Mais quand ? sans visibilité réelle et dans l'attente du pic de l'épidémie puis de sa décroissance, une seule chose est assurée : épreuve devant élèves devra se tenir, quand bien même ce serait en septembre.

## Validation des EFS

Les stagiaires s'y sont préparés pendant toute une année, avec courage, professionnalisme et beaucoup d'espoir, avec le concours de leurs tuteurs, tutrices et assistant.es de formation.

Ces EFS seront pour beaucoup décalées car il est malheureusement à prévoir qu'avril se déroule en confinement. Quid de mai ?

Nous interrogerons l'administration pour déterminer le meilleur scénario, compte-tenu des circonstances, mais aussi des besoins : EFS « classique » tenue in extremis avant la fin de l'année

scolaire ? Décalée, à partir de septembre ? Sur dossier comme dans le second degré ? Pour l'heure, pas encore de réponse...

## Rendez-vous de carrière

Peu de choses à dire sur ce point : certains ont eu lieu, et beaucoup d'autres, non. Restera-t-il assez de temps d'ici la fin du confinement pour que tout reprenne ? À ce stade, après deux semaines pendant lesquelles l'administration a dû se consacrer aux urgences, il est difficile de dire comment les choses se passeront, et toujours pour les mêmes raisons que nul ne maîtrise : la fin de la pandémie.

## Avancement

L'an dernier, du fait du retard dans les rendez-vous de carrière et de la transmission des PV à la DASCO, les promotions de classe normale s'étaient tenues en octobre, avec effet rétroactif. Il y a fort à parier que la procédure sera reconduite cette année. Ce n'avait pas été le cas pour la Hors-Classe et la Classe Exceptionnelle, mais encore une fois, il ne faut pas se mentir, le décalage des instances pour l'ensemble des grades est à craindre. Le contraire serait une bonne nouvelle. Nous ne manquerons pas d'informer les intéressés.

- 1. Classe normale :** Les tableaux pour les bonifications d'une année entre le 6<sup>ème</sup> et le 7<sup>ème</sup> échelon, puis entre le 8<sup>ème</sup> et le 9<sup>ème</sup> échelon dépendant des rendez-vous de carrière, la résolution de la question précédente conditionne normalement celle-ci.
- 2. Hors-Classe :** Idem.
- 3. Classe exceptionnelle :** Les candidats à la Classe Exceptionnelle doivent renvoyer leur dossier **avant le 10 avril**.

Pour mémoire, Il y a deux modes d'accès à la classe exceptionnelle :

- **Au choix (être au 6<sup>ème</sup> échelon HCL) :** rien à transmettre.
- **En candidatant :** pour cela, il faut avoir atteint le 3<sup>ème</sup> échelon HCL et justifier de **8 années** de fonctions accomplies dans des établissements relevant de l'éducation prioritaire (ZEP, REP, REP +, ECLAIR) ou sur des fonctions particulières (*professeur(e) relais, coordonnateur(trice) de semaines sportives, tuteur(trice), assistant(e) de formation, chargé(e) de mission*)

**La réception des candidatures est ouverte jusqu'au 10 avril 2020 à 16h** par voie postale (DASCO – SRH – BGP - Mme Emmanuelle Jannot SGD section PVP – Bureau 4.23 – 3 rue de l'Arsenal 75004 PARIS) **ou sous forme dématérialisée à l'adresse de messagerie [DASCO-pvp-candidature-cl-ex@paris.fr](mailto:DASCO-pvp-candidature-cl-ex@paris.fr)** (cette forme d'envoi est à privilégier, compte tenu des circonstances du confinement)

Le SNADEM rappelle que le nombre de places est restreint à une dizaine. Cette année le ratio d'agents pouvant accéder à la classe exceptionnelle augmente d'un faible pourcentage mais inclut les collègues qui, y étant déjà, sont restés en poste. C'est la raison pour laquelle le critère de l'âge est important, permettant de libérer des places en plus grand nombre.

**Nous recommandons actuellement d'éviter la voie postale, les dossiers risquant de rester en souffrance un long moment, en l'absence de personnels susceptibles d'en accuser réception et de les traiter.**

En ce qui concerne les documents à fournir, en l'absence de scanner, on peut photographier les documents nécessaires, en ne fournissant pour une période en continu que la première et la dernière affectation.

## TRISTE NOUVELLE :

C'est avec une extrême tristesse que nous vous annonçons la disparition de notre collègue Laurent SAINT-CYR, PVP en EPS dans le 20<sup>ème</sup> arrdt, très apprécié de la communauté éducative dans son ensemble, de ses collègues et de ses élèves auxquels il a transmis son énergie et ses valeurs. Il laisse derrière lui un grand vide.

Nous adressons toutes nos condoléances à son épouse, ses enfants et sa famille et sommes de tout cœur avec eux.

Une cérémonie sera organisée après la fin du confinement, afin que chacun puisse venir lui rendre l'hommage qu'il mérite. Nous vous tiendrons informés dès que la date sera connue.

## POSTFACE

*Laurent ne nous en aurait sans doute pas voulu d'ajouter cette postface à l'annonce de son décès. Elle nous paraissait nécessaire, voire indispensable.*

*Nous renouvelons ici l'hommage aux personnels soignants, ceux-là même qui dénonçaient le démantèlement de l'hôpital public quelques jours encore avant le début de la pandémie.*

*En l'absence du matériel dont l'incurie, l'imprévoyance, les mensonges des pouvoirs publics nous ont cruellement privés : Masques FFP2, tests, bouteilles d'oxygène, respirateurs en quantité suffisante pour faire face aux besoins de la réanimation, il ne nous est resté que le confinement et les gestes barrières pour lutter contre le Covid-19.*

*Confinement : appliqué avec rigueur et la participation des forces de police, avec les incommensurables conséquences humaines, sociétales, économiques, annoncées dans tous les médias.*

*Gestes barrière : rappelée à l'envi, la méthode est finalement le seul rempart que chacun peut appliquer pour se prémunir, de retour du travail (pour ceux qui s'y rendent ou en ont encore un) ou des courses de ravitaillement (ne pas oublier son attestation dérogatoire, sinon gare !) Il ne faut pas les négliger, pour maintenant et pour la suite... Nous vous les rappelons ci-dessous.*

*Pour autant, l'humour étant une forme de résistance qui aide souvent l'homme face à l'adversité, on le constate tous les jours sur les réseaux sociaux, nous introduisons un dernier lien emprunté à nos amis italiens, passés maîtres dans cette tradition, et d'autant plus qu'ils sont durement frappés aujourd'hui.*

*Ce lien (mot précieux en la circonstance) est celui d'un clip à la fois pédagogique et artistique. Si vous en avez la patience, regardez-le jusqu'au bout pour en apprécier la dérision.*

<https://www.facebook.com/Rimbamband/videos/2231812857126760/>

PRENEZ SOIN DE VOUS !





# BULLETIN D'ADHÉSION année scolaire 2019-2020 (ou de renouvellement)

**Nom :** \_\_\_\_\_ **prénom :** \_\_\_\_\_

**né(e) le :** \_\_\_\_\_ **n° SOI :** \_\_\_\_\_ **discipline :** AP  EM  EPS  Autre

**adresse :** \_\_\_\_\_

**Échelon :** \_\_\_\_\_ **Quotité :** \_\_\_\_\_ **Cotisation :** \_\_\_\_\_ €

**tél. dom. :** \_\_\_\_\_ **tél. mobile :** \_\_\_\_\_ **email :** \_\_\_\_\_

	20h (100%)	18h (95%)	15h (80%)	13h (68,75%)	10h (52,50%)
<b>Stagiaire</b>	<b>60 € / 20,40</b>	<b>57 € / 19,38</b>	<b>48 € / 16,32</b>	<b>41 € / 13,94</b>	<b>32 € / 10,88</b>
<b>4</b>	<b>73 € / 24,82</b>	<b>69 € / 23,46</b>	<b>58 € / 19,72</b>	<b>50 € / 17,00</b>	<b>38 € / 12,92</b>
<b>5</b>	<b>81 € / 27,54</b>	<b>77 € / 26,18</b>	<b>65 € / 22,10</b>	<b>51 € / 17,34</b>	<b>43 € / 14,62</b>
<b>6</b>	<b>85 € / 28,90</b>	<b>81 € / 27,54</b>	<b>68 € / 23,12</b>	<b>58 € / 19,72</b>	<b>45 € / 15,30</b>
<b>7</b>	<b>90 € / 30,60</b>	<b>86 € / 29,24</b>	<b>72 € / 24,48</b>	<b>62 € / 21,08</b>	<b>47 € / 15,98</b>
<b>8</b>	<b>96 € / 32,64</b>	<b>91 € / 30,94</b>	<b>77 € / 26,18</b>	<b>66 € / 22,44</b>	<b>50 € / 17,00</b>
<b>9</b>	<b>100 € / 34,00</b>	<b>95 € / 32,30</b>	<b>80 € / 27,20</b>	<b>69 € / 23,46</b>	<b>53 € / 18,02</b>
<b>10</b>	<b>110 € / 37,40</b>	<b>105 € / 35,70</b>	<b>88 € / 29,92</b>	<b>76 € / 25,84</b>	<b>58 € / 19,72</b>
<b>11</b>	<b>120 € / 40,80</b>	<b>114 € / 38,76</b>	<b>96 € / 32,64</b>	<b>83 € / 28,22</b>	<b>63 € / 21,42</b>
<b>HC 4</b>	<b>126 € / 42,84</b>	<b>120 € / 40,80</b>	<b>101 € / 34,34</b>	<b>87 € / 29,58</b>	<b>66 € / 22,44</b>
<b>HC 5</b>	<b>135 € / 45,90</b>	<b>128 € / 43,52</b>	<b>108 € / 36,72</b>	<b>93 € / 31,62</b>	<b>71 € / 24,14</b>
<b>HC 6</b>	<b>140 € / 47,60</b>	<b>133 € / 45,22</b>	<b>112 € / 38,08</b>	<b>96 € / 32,64</b>	<b>74 € / 25,16</b>
<b>CE3</b>	<b>145 € / 49,30</b>	<b>138 € / 46,20</b>	<b>116 € / 39,44</b>	<b>100 € / 34,00</b>	<b>76 € / 25,84</b>
<b>CE4</b>	<b>150 € / 51,00</b>	<b>142 € / 48,28</b>	<b>120 € / 40,80</b>	<b>103 € / 35,02</b>	<b>79 € / 26,86</b>

*En italique : montant de la cotisation après déduction fiscale de 66%*

*Malgré le coût du routage, je préfère recevoir la version papier d'Arts et Sports*

### TAUX PARTICULIERS

- \* Temps partiel : selon % du poste
- \* Couple : 1 + ½ cotisation
- \* Disponibilité  
ou Détachement : **45 euros**
- \* Retraité + FGR : **53 euros**

**CHÈQUE à l'ordre du SNADEM à adresser avec le bulletin d'adhésion exclusivement au SNADEM-UNSA 8-10 avenue Ledru-Rollin 75012 PARIS**

PAIEMENT ÉCHELONNÉ POSSIBLE :

Chèque(s) à encaisser après le(s) 1:

2:

3:

N° UNSA :	Fait : <input type="checkbox"/>	Carte : <input type="checkbox"/>	Banque :	Cotisation : _____ €
N°Chèque :	1- _____ date :	2- _____ date :	3- _____ date :	
PayPal :	<input type="checkbox"/> date :			
Prélèvement :	1x <input type="checkbox"/> 2x <input type="checkbox"/> 3x <input type="checkbox"/>			
Virement :	<input type="checkbox"/> date :			

CADRE RESERVE AU SNADEM

Les informations du présent bulletin font l'objet de traitements informatiques. La loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, reconnaît à toute personne figurant sur un fichier le droit d'obtenir communication des informations le concernant et, en cas d'erreur, d'en exiger la correction.